

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

T. LOUA

Le mouvement de la population de la France pendant l'année 1880

Journal de la société statistique de Paris, tome 23 (1882), p. 187-191

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1882__23__187_0

© Société de statistique de Paris, 1882, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION DE LA FRANCE PENDANT L'ANNÉE 1880.

Le *Journal officiel* a publié, dans son numéro du 24 avril, et nous reproduisons plus loin le résumé, par département, du mouvement de la population de la France pour l'année 1880. Il résulte de ce tableau que, pour une population que l'on peut évaluer à 37,314,660 habitants, il y a eu en 1880 :

279,035 mariages, soit. . .	7.5	pour 1,000 habitants.
920,177 naissances, soit . .	24.7	— —
858,837 décès, soit . . .	23.0	— —

Or, si nous nous reportons à vingt ans en arrière, nous trouvons que, pour une population à peu près équivalente (36,522,404 habitants), il y a eu :

288,937 mariages, soit. . .	7.9	pour 1,000 habitants.
956,875 naissances, soit . .	26.4	— —
781,635 décès, soit . . .	21.4	— —

En résumé, l'accroissement naturel de la population, celui qui résulte de l'excédant des naissances sur les décès, qui avait été, en 1860, de 175,240, ou de 0.48 p. 100 habitants, n'est plus, en 1881, que de 0.17. En d'autres termes, notre population qui, en 1860, tendait à doubler en 145 ans, ne doublerait qu'en 433 ans, si malheureusement les conditions actuelles venaient à persister.

Il est donc démontré que l'accroissement de notre population, déjà si faible il y a vingt ans, diminue encore, et que nous touchons presque à l'état stationnaire, lorsque toutes les populations voisines, et celle de l'Allemagne en particulier, augmentent sans cesse et tendent ainsi à détruire l'équilibre encore existant.

La guerre désastreuse qu'il nous a fallu subir en 1870-1871 a amené, comme on ne le sait que trop, les plus grandes perturbations dans le mouvement de notre population. Pendant ces deux années néfastes, nos mariages et nos naissances ont diminué dans une forte proportion, tandis qu'il y a eu une augmentation tout à fait extraordinaire dans le chiffre de nos décès. Il est vrai que, dès le retour de la paix, une vive réaction s'est produite, qui a compensé en partie nos pertes, mais qui ne pouvait durer. Il convient donc, pour se rendre compte du mouvement naturel des choses, de négliger ces trois années exceptionnelles et de partir de 1873, année pendant laquelle notre population a pu reprendre sa marche ordinaire.

Considérons d'abord les mariages et voyons dans quelle mesure leur nombre a varié, par rapport à la population.

Mariages.

ANNÉES.	POPULATION moyenne.	MARIAGES.	MARIAGES pour 1,000 habitants.
1873. . . .	36,287,062	321,238	8.85
1874. . . .	36,471,203	303,113	8.31
1875. . . .	36,655,344	300,427	8.20
1876. . . .	36,839,484	291,393	7.92
1877. . . .	36,977,098	278,094	7.52
1878. . . .	37,119,720	279,580	7.53
1879. . . .	37,218,013	282,076	7.60
1880. . . .	37,314,660	279,035	7.47

Le fait important qu'on déduit de ces rapports, c'est que le nombre relatif des mariages, après s'être maintenu pendant les trois ou même les quatre premières années à un taux quelque peu supérieur à la moyenne, s'est abaissé tout à coup, en 1877, à 7 1/2 p. 1,000, pour descendre, après quelques fluctuations, au rapport de 1880, qui est le moins élevé qu'on ait eu à constater jusqu'alors. Quoique opposés, ces deux résultats sont un des effets de la guerre. Dans les premières années, beaucoup d'unions qui avaient été retardées par les événements ont été célébrées, et ont par cela même augmenté le nombre ordinaire des mariages. Plus tard, les pertes en jeunes gens de 20 à 25 ans que la guerre nous a enlevés se sont fait ressentir. C'est au moment où ces jeunes gens se seraient mariés qu'il y a eu déficit dans la population masculine mariable, et par suite dans le nombre même des mariages. Mais ce n'est là, sans doute, qu'une des causes de l'abaissement anormal qu'on vient de constater et qui contribue, pour sa part, à diminuer le nombre, déjà décroissant, de nos naissances annuelles.

Cette diminution constante ressort clairement des chiffres ci-après :

Naissances.

ANNÉES.	NOMBRE de naissances.	NAISSANCES par 100 habitants.
1873	946,364	2.61
1874	954,652	2.62
1875	950,975	2.60
1876	966,682	2.62
1877	944,576	2.55
1878	937,317	2.53
1879	936,529	2.52
1880	920,177	2.47

Sauf en 1871, où, par suite des circonstances que l'on connaît, le nombre des naissances s'est abaissé à 826,000, jamais on n'était descendu aussi bas qu'en 1880.

Il n'est pas un État de l'Europe où la *natalité* soit si réduite. Ajoutons que, dans la même année 1880, la natalité de l'Allemagne, qui pourtant, elle aussi, est en voie de décroissance, est de 3.91 p. 100, c'est-à-dire supérieure de moitié à la nôtre, qui n'est, comme on vient de le voir, que de 2.47.

Examinons quelle est dans les naissances la part respective des enfants légitimes et des enfants naturels.

Naissances.

ANNÉES.	ENFANTS légitimes.	ENFANTS naturels.	ENFANTS naturels par 100 naissances.
1873	875,764	70,600	7.46
1874	885,358	69,294	7.26
1875	884,099	66,876	7.03
1876	899,376	67,306	6.96
1877	877,722	66,854	7.08
1878	869,536	67,781	7.25
1879	869,561	66,968	7.07
1880	851,950	68,227	7.41

La proportion des enfants naturels, qui tendait à décroître, se relève en 1877, et tend, dès lors, à suivre un mouvement contraire, au moment même où le nombre des enfants légitimes diminue avec le plus de rapidité. Cela devait être, car le nombre des enfants légitimes se rattache intimement aux nouveaux mariages, ces derniers étant ceux qui produisent le plus d'enfants.

Dans les relevés de l'état civil français, les *mort-nés* proprement dits, aussi bien que les enfants morts avant la déclaration de naissance, avec lesquels ils sont confondus, forment une classe à part, distincte à la fois des naissances et des décès.

Voici dans quelle mesure leur nombre, ainsi que leur proportion aux naissances totales, ont varié depuis 1873 :

Mort-nés.

ANNÉES.	MORT-NÉS.	NÉS VIVANTS.	TOTAL général des naissances.	MORT-NÉS par 100 naissances totales.
1873	44,487	946,364	990,851	4.70
1874	44,613	954,652	999,265	4.46
1875	43,834	950,975	994,809	4.41
1876	44,680	966,682	1,011,362	4.32
1877	43,387	944,576	987,963	4.39
1878	43,293	937,317	980,610	4.41
1879	43,875	936,529	980,404	4.47
1880	41,737	920,177	961,914	4.34

C'est, pour la période entière, une moyenne de 4.44 mort-nés pour 100 naissances totales ; le rapport de la période décennale 1860-1869 était de 4.47. Ce rapport a donc, en définitive, peu varié. Disons seulement que jusqu'en 1879 l'on a pu constater une diminution assez marquée dans la proportion des mort-nés illégitimes, ce qui coïncide avec une diminution des infanticides, en tant que ces derniers ont pu être exactement relevés.

Jusqu'ici nous avons parlé des naissances dans leur ensemble sans distinguer les sexes. Il nous suffira de dire, à cet égard, que dans les naissances d'enfants vivants, le rapport des garçons aux filles n'est plus, en 1880, que de 104 p. 100. Les garçons restent toujours en excédant sur les filles, mais dans une proportion qui diminue graduellement depuis 1850, époque où le rapport était encore de 106 p. 100. C'est là encore un fait qui donne à réfléchir. L'excédant des garçons sur les filles reste d'ailleurs plus élevé pour les enfants issus du mariage que pour les enfants naturels. Mais c'est dans les mort-nés surtout que les garçons dominent. Ils l'emportent, en 1880, sur les filles, dans le rapport de 147 à 100.

La presque totalité des naissances provient d'accouchements simples. Les accouchements multiples ne forment pas, en effet, le centième du total. Ce qui distingue les accouchements multiples, c'est qu'ils donnent lieu à trois fois plus de mort-nés que les accouchements ordinaires.

Passons aux *décès*. Pendant la période qui nous occupe, la *mortalité*, et par là nous entendons le rapport des décès à la population, a suivi la marche ci-dessous :

ANNÉES.	DÉCÈS.	DÉCÈS par 100 habitants,
1873.	844,588	2.33
1874.	781,706	2.15
1875.	845,062	2.31
1876.	834,074	2.26
1877.	801,956	2.17
1878.	839,170	2.27
1879.	839,882	2.26
1880.	858,337	2.30

Ces rapports sont à peu près les mêmes chaque année : ils oscillent autour de 2.26 p. 100, lorsque la moyenne de la période 1860-1869 s'élevait à 2.34. La France est, du reste, après les États scandinaves et la Grande-Bretagne, le pays où la mortalité est la plus faible, et cela tient en partie au petit nombre de ses enfants.

Le mouvement de la population se résume, en dernière analyse, par l'excédant des naissances sur les décès.

Voici les résultats :

ANNÉES.	EXCÉDANT des naissances sur les décès.
1873.	101,776
1874.	172,946
1875.	105,913
1876.	132,608
1877.	142,620
1878.	98,147
1879.	96,647
1880.	61,840

Cet excédant, comme on le voit, va en diminuant surtout dans les trois dernières années, et il est à croire que, par suite de la diminution des mariages en 1880, l'année 1881 ne présentera pas des résultats plus favorables. En moyenne, on ne peut pas estimer à plus de 100,000 l'accroissement annuel de notre population, ce qui nous porte à présumer que le dénombrement qui vient d'être effectué n'accusera pas plus de 37,400,000 habitants.

Cette prévision est du reste confirmée par les faits. On connaît déjà le chiffre approximatif de la population telle qu'elle résulte du récolement des bulletins individuels, sans vérification préalable ; or, cette première opération accuse 37,321,186 habitants. Mais il conviendra d'ajouter à ce total les militaires et marins qui se trouvaient alors hors de France, et dont le nombre n'est pas inférieur à 50,000, ce qui nous ramène au chiffre qui vient d'être déduit des mouvements de l'état civil.

T. LOUA.
